Procédure de signalement, d'examen et d'évacuation

Découverte d'un échouage
(niveau 1: informateur)

DIREN
40 47 66 49

Référents DIREN

Autorités
(Mairie, Gendarmerie, Pompiers)

Diagnostic
Evaluation de la situation

Référents DIREN

niveau 2
(Observateur)

niveau 3
(Expert)

Autorités

ANIMAL MORT

Evaluation
intérêts scientifiques
et moyens

Examen & prélèvements externes

Examen & prélèvements internes (nécroscopie)

Evacuation de la carcasse
Elimination en mer
ou
enfouissement

ANIMAL VIVANT

Examen
Etat sanitaire
Evaluation des moyens

Soins appropriés sur place

Renflouage si possible
(remise à l'eau)

ou

Transport (centre de soin)

ou

Euthanasie (vétérinaire
avec autorisation de la DIREN)

Référents DIREN

niveau 2
(Observateur)

niveau 3
(Expert)

Fiche d'observation & Compte rendu DIREN

Réalisée par Mata Tohora, 2017

Direction de l'Environnement